PENTATOMIDES NOUVEAUX DU CONGO

PAR

le D[r] H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

1. — **Platynopus dispar** n. sp.

Corps subovoïde, modérément convexe en dessus, plus en dessous. Dessus à ponctuation dense. D'un jaune testacé. La tête presque entièrement envahie de vert métallique (sur fond brun); ponctuée rugueuse, avec trois lignes élevées longitudinales (tylus et juga), effacées en avant, se fusionnant à la base du tylus et se continuant ainsi à la base de la tête, pâles et irrégulièrement lisses; extrême bord marginal pâle, de même qu'un petit espace contre l'œil; à peu près aussi longue que large avec les yeux. Pronotum à peu près deux fois aussi large que long, à carène des bords latéraux très nette en avant; angles antérieurs dentés en dehors, angles latéraux simplement angulés et peu saillants; les côtés antéro-latéraux très nettement sinués (aspect de *Damarius splendidulus*); angles de la base à épine; ponctuation laissant des espaces lisses plus nets entre les cicatrices et la ligne interhumérale, la ligne longitudinale médiane lisse également (irrégulièrement, avec un point calleux plus net sur la ligne interhumérale); la région basale, les cicatrices et la ponctuation brun foncé, à reflets vert métallique plus ou moins intenses. Écusson à région basale nettement convexe; la ponctuation plus faible que sur le pronotum; dans les angles de la base, une fovéole noir verdâtre, suivie d'un espace jaune; la ligne médiane à la base, sur le disque

(largement) et à l'apex, une tache irrégulière de chaque côté avant la moitié, une autre avant l'apex, et l'extrême bord apical, jaunes; le reste envahi par la coloration brun à reflets vert métallique; les parties jaunes imponctuées (disque et taches basales) ou à ponctuation rare; l'apex largement arrondi. Partie coriace des élytres mate (sauf en dehors), brun foncé, variée de clair, notamment une petite macule lisse après le milieu; membrane cuivreux bronzé. Connexivum à moitié basale des segments vert métallique plus ou moins (la région extérieure plutôt brune sur les derniers segments), le reste jaune testacé plus ou moins assombri; les angles apicaux des segments nettement aigus. Tête en dessous partiellement vert métallique, les bucculae restant pâles ainsi que le bord externe. Poitrine ponctuée de brun, par places fortement marquée de vert métallique, les sterna presque en entier, sauf la carène; carène mésosternale peu élevée, guère sillonnée, un peu élargie en avant, sillon orificiel courbé, assez effacé. Ventre densément ponctué sur les côtés, le milieu presque imponctué; la ponctuation brune, plus ou moins vert métallique, surtout sur les côtés, où cette coloration diffuse; l'extrême bord latéral des segments sombre, sauf la région médiane; épine ventrale n'atteignant que les hanches intermédiaires; sixième segment taché médianement de brun poix. Pattes flavescentes; la moitié apicale des fémurs d'un brun très foncé, à l'exception d'un anneau ou d'une tache en dessus avant l'extrémité; les tibias brun foncé, passant même au noir, avec reflets vert métallique, aux tibias antérieurs, et avec un large anneau médian flavescent; tarses bruns ou testacés, la base plus claire; tibias antérieurs nettement dilatés; fémurs antérieurs à épine.

Longueur : 11 millimètres.

Une seule femelle récoltée à Koudué, par M. Leonhard (Collect. Musée de Tervueren).

Espèce très intéressante par sa carène mésosternale guère sillonnée, le pronotum plus étroit que d'habitude, rappelant les *Damarius,* et très distincte des autres espèces africaines.

2. — **Calidea Hutereauae** n. sp.

Espèce ressemblant, par la forme trapue et ramassée, à *C. Bohemanni,* dont elle a aussi en dessus la disposition des couleurs, à part les côtés latéraux du pronotum, concolores. Corps elliptique, fort convexe, relativement court et trapu, en dessous d'un vert bleu métallique, plus ou moins brillant et doré, notamment sur les côtés et la tête; le fond de la coloration est vert, mais la teinte bleu violet s'étend plus ou moins et de façon plus ou moins intense : ainsi sur la tête, elle envahit presque toute la surface ou est limitée à des sortes de bandes partant de la base et allant vers l'apex du tylus et vers les sinus latéraux. Pronotum avec une bande

médiane partant de la base et n'atteignant pas le bord antérieur, une tache de chaque côté en avant sur les cicatrices, une bande correspondante en arrière, partant de la base et se fusionnant ou non avec la tache antérieure, une macule humérale et une traînée latérale, d'un bleu violet noir plus ou moins intense et sombre; le limbe latéral concolore (à l'exception parfois d'un fin trait submarginal) et non pas pâle comme chez *Bohemanni*, *Dregei*, etc.; les angles latéraux à peine visiblement proéminents; une fine ligne lisse médiane, de même que sur l'écusson; les côtés antéro-latéraux droits. Écusson avec les trois paires de taches habituelles (comme *Bohemanni*, etc.), les médianes transversales. Dessous plus brillant, plus doré; une étroite bande sublatérale au prostethium, l'insertion des pattes, et le disque ventral, d'un rouge jaunâtre orangé ou rouge sang; la zone en dehors des stigmates d'un rouge violet plus ou moins intense; la zone vert doré, séparant le disque de cette zone externe, est incisée profondément sur chaque segment en dedans, l'encoche étant plus ou moins remplie par une coloration noir bleu violet, de même qu'une tache qui englobe les stigmates, ceux-ci noirs. Segment mâle à moitié distale partiellement rouge sur le disque de chaque côté; tronqué au bout, mais échaucré assez profondément au milieu (type *Dregei*). Les pattes d'un vert ou bleu foncé doré plus ou moins, la base seule des fémurs d'un rouge orangé ou rouge sang; les tarses passant au bronzé. Antennes noires (y compris 1), à reflets plus ou moins bleutés, verdâtres ou bronzés; 2 bien plus court que 3, celui-ci un peu plus court que 4, 4 et 5 subégaux. Rostre noir également. ♂♀

Longueur : 11.75-13 millimètres.

De l'Uelé, récoltée sur le trajet Poko-Nala-Rungu, par la Mission HUTEREAU (Musée de Tervueren).

Cette espèce est fort intéressante et bien caractérisée, notamment par la coloration des côtés latéraux du pronotum, des fémurs, des antennes, etc. Je la dédie à Mme HUTEREAU, la vaillante épouse du Commandant HUTEREAU, en témoignage de reconnaissance pour les si intéressantes récoltes d'Insectes qu'elle a bien voulu faire pour notre Musée au cours des voyages de la Mission ethnographique dirigée par son mari.

3. — **Anoplogonius nigricollis** var. **pseudaulicus** n. var.

Cette variété offre la disposition des taches du *Graptocoris aulicus* typique. Dessus d'un orange rouge, avec les parties noires que voici : la tête; deux taches antérieures (cicatrices) et une bande irrégulière marginobasale du pronotum de chaque côté (partant de l'angle latéral), ces deux bandes reliées par un fin trait basal; l'écusson avec une tache médiane basale en forme de

selle, deux taches du disque, une apicale et de chaque côté une bande longitudinale sur le milieu du bord latéral.

De Benza-Mazola, V-1913 (R. Mayné) (Musée de Tervueren).

4. — **Patanocnema Maynéi** n. sp.

Espèce très distincte du seul *Patanocnema* connu jusqu'ici, *P. ovata* Karsch.

De taille plus petite (♀ 12 mm., ♀ de *P. ovata* 15-16 mm.). Tête coupée carrément en avant, les angles arrondis; côtés sinués très nettement devant les yeux; ocelles plus rapprochés entre eux, base de la tête moins bombée. En dessus, d'un flavescent légèrement brunâtre, un peu plus pâle sur l'avant de la tête et l'apex de l'écusson; densément ponctué de noir ou de brun foncé, formant taches ou marbrures, séparées par des espaces imponctués, un peu élevés sur la base du pronotum et sur l'écusson. Tête avec la partie antéro-interne des juga pâle; la base de la tête plus sombre avec de chaque côté, entre l'ocelle et le milieu, un espace flavescent brunâtre, avec quelques rares points; l'avant mêlé d'espaces flavescents. Pronotum à ponctuation assez serrée en avant, plus espacée en arrière, où les espaces imponctués sont bien plus étendus; pourtour des cicatrices lisse et pâle; la ponctuation sombre s'étend jusqu'aux bords antéro-latéraux, et la coloration du limbe est donc la même que celle du disque du pronotum; côtés antéro-latéraux arqués nettement; angles latéraux ne dépassant pas la corie, bord basal bisinué; ligne médiane non lisse. Écusson à moitié basale maculée de noir (ponctuation) et de pâle (espaces imponctués), les angles de la base pâles; moitié apicale presque entièrement pâle, à ponctuation éparse brunâtre. Élytres variés de noir et de pâle, le disque de la corie plus densément noir; de même forme que chez *P. ovata*: membrane bronzée, dépassant un peu l'abdomen. Connexivum brun ou brun flavescent, le limbe apical des segments noir, la moitié apicale avec une tache elliptique flavescente, touchant et coupant le bord externe avant le limbe apical noir. Dessous flavescent paille; les côtés de la tête (sauf le bord extrême et l'avant des juga) et de la poitrine noir brun; les côtés du ventre largement rembrunis (à partir du bord interne des stigmates), mais plutôt maculés de noir et de brun poix avec, en dehors, une tache flavescente correspondant à celle du connexivum; ces taches bordées de noir ou de brun foncé; en dedans de cette zone, quelques petites macules brunâtres forment l'indication d'une bande longitudinale latérale du disque. Pattes également flavescent paille; les fémurs à leur face antérieure avec une tache brun poix subapicale et une autre avant celle-ci, délimitant entre elles une tache flave plus pure; la base des tibias et une zone médiane légèrement rembrunies; les tibias postérieurs notablement plus dilatés que chez *P. ovata*, et offrant encore leur plus grande largeur à la moitié, puis se rétrécissant graduellement. Rostre flave, le

4e article en grande partie noir, atteignant les hanches postérieures; 2 plus long que 3 qui est plus long que 4. Antennes grêles, flavescent brunâtre, l'apex de 2 et de 3 flave pur, la partie antéapicale de 2, la moitié apicale de 4 et 5 en entier, noirs; 2 le plus long, 3 un peu plus court que 4. Ventre à 6e segment plus profondément échancré (♀) que chez *P. ovata*, au milieu environ deux fois aussi long que latéralement; pièces basales plus transversales. ♀

Longueur : 12 millimètres.

Une femelle récoltée à Yambata, 10-XII-1912, par M. R. Mayné (Musée de Tervueren).

5. — **Basicryptus Hutereaui** n. sp.

Corps allongé, de coloration rouge brique, passant à l'ocre parfois, éparsement semé de noir. Tête courte, à côtés guère sinués, assez régulièrement rétrécis arrondis, base peu convexe. Pronotum à côtés antéro-latéraux subdroits, dentés fortement; les angles latéraux formant avec la base des côtés antéro-latéraux un angle largement obtus, dépassant nettement la corie; rides transversales modérément accentuées, sauf la ride interhumérale; ponctuation peu forte, mais assez dense et irrégulièrement fusionnée. Écusson allongé, apex acuminé. Corie à bord costal calleux, interrompu de noir, souvent flavescent; la membrane guère enfumée, mais nettement semée de noir. Extrême bord de l'abdomen coupé de noir. Dessous du corps, avec les pattes, semé de noir également; ventre chagriné finement. Antennes à 5 en entier et la moitié apicale de 4 noirs; 2 un peu plus long que 3 et subégal à 4; 5 le plus long. ♂♀

Longueur : 18.5-21 millimètres.

De l'Uelé : Adranga (Mission Hutereau) (Musée de Tervueren).

Il se rencontre très probablement également des exemplaires de cette espèce passant au flave : les spécimens que j'ai sous les yeux offrent, en effet, déjà une tendance à la modification de la coloration, par exemple sur la base de l'écusson, le pronotum en avant, la zone submarginale des segments ventraux, etc. Le degré d'expansion des angles latéraux varie aussi, et l'un de mes exemplaires les a plus développés que les autres; chez ceux-ci le bord externe de la saillie est parallèle à l'axe du corps, chez l'autre il diverge vers l'avant.